



En partenariat avec



Je trie mes déchets alimentaires

Ils deviennent du compost !

- GUIDE DE TRI -

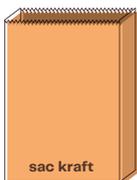


Nouvelles bornes
à déchets alimentaires
dans votre quartier !

J'aime mon Beaujolais,
je fais attention à mes
déchets

Le tri des déchets alimentaires

pourquoi ?



► Réduire les ordures ménagères

Les déchets alimentaires représentent 1/3 de notre poubelle. Avec cette collecte, ils ne sont plus incinérés mais compostés.

► Fabriquer un compost de qualité

Vos déchets collectés servent à fabriquer du compost, utilisé par les agriculteurs de la région. Cela participe pleinement à la valorisation des déchets.

► Nourrir les sols sur le long terme

Le compost améliore la fertilité des sols : il régénère les terres, les rend plus vivantes, retient l'eau dans le sol (moins d'arrosage) et contribue au développement des plantes.

Devenez les premiers habitants à participer à cette nouvelle démarche !

comment ?

1

Je trie mes déchets alimentaires en utilisant :

- les sacs kraft et le bio-seau fournis par la collectivité,
- un contenant plein, pour déposer les déchets en vrac



2

Je jette mes déchets alimentaires avec le sac kraft ou en vrac dans la borne dédiée située dans mon quartier.



3

Le bac situé dans la borne à déchets alimentaires est collecté et lavé 1 à 2 fois par semaine.



Quels déchets alimentaires sont acceptés ?



Je mets tout les déchets alimentaires



Déchets de préparation :

épluchures (dont agrumes, fruits à coque), fruits et légumes abimés, coquilles d'oeufs...



Restes de repas :

viande, poisson, fruits de mer, coquillages, pâtes, riz, fromage, restes d'assiette, ce que je ne peux pas réutiliser en cuisine !



Thés, café,
filtres en papier



Produits périmés
(sans emballage)



Je réutilise

les sacs de légumes en papier kraft de mon commerçant (sans fenêtre plastique) pour la collecte des déchets alimentaires



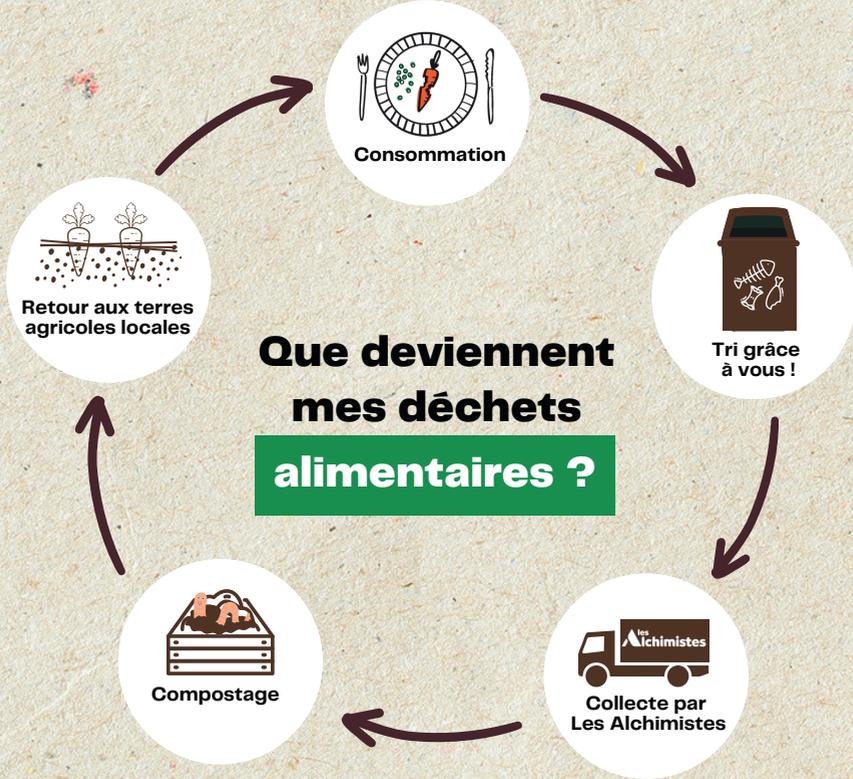
Je ne mets pas dans la borne



Pas de sac plastique !



Pas d'emballages
Risque de pollution des sols !



Trouver une borne près de **chez moi**



Je flashe pour + d'infos
ou rdv sur www.ccsb-saonebeaujolais.fr

Pour récupérer gratuitement un kit de tri :

Accueil Pôle Services Techniques
Mairie Annexe de Saint-Jean-d'Ardières
65 rue Pierre Cothenet
69220 Belleville-en-Beaujolais

Horaires :
Lundi - jeudi : 8h30 - 12h
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Des questions ?

Des permanences et des animations sont organisées pour distribuer des kits de tri, se référer au document joint.

Ecrivez-nous à dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr
Appelez-nous : 04 74 66 18 24